



Assemblée générale

Distr. limitée
26 mars 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Cinquième Commission
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2024

Albanie : projet de résolution

Prévisions budgétaires révisées concernant l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général ;
2. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport ;
3. *Prend note* du paragraphe 10 du rapport du Comité consultatif ;
4. *Approuve* la création de 28 postes [1 poste de Sous-Secrétaire général, 1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 9 P-3, 4 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] pour l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, au titre du chapitre 24 (Droits humains) du budget-programme de 2024 ;
5. *Ouvre* des crédits supplémentaires d'un montant de 2 991 700 dollars, à raison de 24 500 dollars au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et de 2 967 200 dollars au chapitre 24 (Droits humains) du projet de budget-programme pour 2024 ;
6. *Ouvre également* des crédits d'un montant de 278 600 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024, à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

¹ [A/78/706](#).

² [A/78/7/Add.43](#).

